



UN BUDGET SOIGNEUSEMENT ÉLABORÉ AFIN DE MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES OFFERTS À LAVALTRIE



Chères Lavaltoises, chers Lavaltois,

À la suite d'un exercice financier rigoureux, en collaboration avec les membres du conseil et de l'administration municipale, nous sommes fiers de présenter un budget 2024 responsable et agile. Ce budget a été soigneusement élaboré dans le but de diminuer l'impact du contexte actuel sur le compte de taxes municipales, tout en préservant la qualité des services offerts à Lavaltrie.

CONTEXTE

En toute transparence, l'exercice budgétaire de cette année a été parsemé de défis, en raison notamment du contexte inflationniste exceptionnel qui prévaut actuellement. En effet, Lavaltrie n'échappe pas à l'explosion des coûts dans tous les domaines (biens et services). D'ailleurs, dans plusieurs domaines, les augmentations vont bien au-delà de l'inflation. Sans oublier le fait que les coûts de construction connaissent une forte hausse, voici quelques comparatifs des augmentations en guise d'exemples :

Contrat 2024	Augmentation du coût par rapport à 2023	% d'augmentation par rapport à 2023
Collecte et transport des matières résiduelles	197 000 \$ de +	+ 66 %
Marquage de la chaussée	78 000 \$ de +	+ 130 %
Essence et huile à chauffage	61 500 \$ de +	+ 40 %
Produits pour le traitement de l'eau potable	75 000 \$ de +	+ 88 %
Déneigement	146 100 \$ de +	+ 11 %



Le budget 2024 apporte également avec lui des travaux d'investissement indispensables. Ces projets englobent non seulement des initiatives d'amélioration, mais aussi des travaux de mise à niveau de nos infrastructures vieillissantes. De plus, mentionnons que le taux d'intérêt sur la dette était à 0,5% en 2021, alors qu'il est actuellement à 5,5% en 2024, entraînant ainsi une augmentation significative des coûts d'emprunt.

D'autre part, le nouveau rôle triennal d'évaluation est aussi venu poser un défi supplémentaire, par son augmentation moyenne de 55% de la valeur des immeubles. Pour les propriétés unifamiliales, l'augmentation moyenne de l'évaluation est de 64%. La valeur moyenne d'une propriété unifamiliale passera donc de 252 500 \$ à 415 000 \$.

Rappelons que le rôle triennal d'évaluation est un exercice financier réalisé à travers toutes les villes du Québec, selon l'année de renouvellement de chacun des rôles. Pour Lavaltrie, ce dernier sera effectif pour les années 2024-2025-2026. Notons que cet exercice est effectué par une firme indépendante mandatée par la MRC, suite à un processus d'appel d'offres public.

BUDGET

→ 2024

Malgré ces contraintes et considérations financières, nous avons soigneusement travaillé à l'élaboration d'un budget responsable ayant pour objectifs de :

- > maintenir constamment la qualité des services;
- > répartir équitablement le fardeau fiscal des citoyens;
- > poursuivre notre lancée vers la modernisation et l'optimisation de nos infrastructures.

Ainsi la Ville de Lavaltrie s'engage à la réalisation de ces objectifs avec un budget 2024 d'une valeur de 26 545 680 \$. Afin de compenser l'augmentation des valeurs des propriétés, la Ville diminue le taux de la taxe foncière de 35,05 %. Ce taux, qui était en 2023 à 0,7766 du 100 \$ d'évaluation, passera à 0,5044 %.

Pour la valeur moyenne d'une maison unifamiliale qui passe de 252 500 \$ à 415 000 \$, entre 2023 et 2024, l'impact de la taxe foncière représente une augmentation de 6,7 %.

De plus, afin d'atténuer cette hausse, un cinquième versement sera ajouté pour le paiement du compte de taxes en 2024.

Il est possible de consulter le document explicatif détaillé du budget sur le [site Internet](#) de la Ville.

PROJETS 2024 À 2026



Avec l'adoption de ce budget, nous adoptons également le programme triennal d'immobilisations. Il s'agit d'un plan, sur une période de trois ans, qui énumère les investissements en immobilisations que la Ville a l'intention de réaliser. Les immobilisations comprennent généralement des biens à long terme tels que des bâtiments, de l'équipement ou des infrastructures. Voici donc les principaux projets du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Lavaltrie, pour les années 2024 à 2026 :

- > Aménagement d'un parc sur la montée Guy-Mousseau
- > Poursuite de la mise aux normes de l'église (restauration extérieure)
- > Aménagement d'un parc de planche à roulettes
- > Nouvelle scène au parc Gérard-Lavallée
- > Agrandissement du chalet de la Seigneurie (Salle communautaire)
- > Construction d'un aréna
- > Politique de développement social
- > Aménagement d'un écocentre
- > Urbanisation de la montée Guy-Mousseau
- > Ajout d'éclairage public et dans les projets domiciliaires
- > Réhabilitation de conduites sanitaires sur différents tronçons et réfection de rues
- > Poursuite de la réfection du pavage sur les rangs et les différentes rues
- > Travaux de mise à niveau des équipements d'assainissement des eaux usées
- > Bouclage du réseau d'aqueduc
- > Travaux préparatoires pour la mise aux normes de l'usine de filtration

Le conseil municipal de Lavaltrie compte poursuivre ses objectifs établis à travers sa **planification stratégique**. Il exprime également sa volonté de permettre aux citoyens lavaltois de s'épanouir dans un milieu de vie attrayant et attractif, en répondant efficacement et de manière innovante à leurs besoins, attentes et aspirations, tout en respectant leurs ressources financières et le bien commun.

En tant que maire et citoyen, je suis conscient de l'effort que l'on demande à travers ce nouveau budget et je tiens à vous rassurer que celui-ci nous permettra tout de même de garder un taux de taxation compétitif. Le compte de taxes municipales 2024 sera d'ailleurs disponible en ligne et distribué par la poste, au début du mois de février prochain.

Je profite de ce moment avant la période Fêtes pour vous souhaiter un très joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

Cordialement,

Christian Goulet, Maire de Lavaltrie
